

INFOS HOCKEY MINEUR 08-09...NO 02

À toutes les équipes sans exception

Sujet : dernier PSS (préposé santé sécurité) de l'année.

La date du dernier stage PSS de la saison 2008-2009 est maintenant connue : samedi le 22 novembre, aréna Eugène Lalonde, salles 112-113, de 08h00 à 16h30. Donc, si votre équipe ne possède aucun membre accrédité PSS dans son personnel d'encadrement, vous n'avez plus le choix d'en trouver un et de l'envoyer à ce stage. Je vous invite à lire le règlement 3.5 B du livre des règlements administratifs de Hockey Québec. Prenez pour acquis qu'une équipe qui ne respectera pas ce règlement aura des embêtements majeurs durant la saison. Cela peut aller jusqu'à exclure une équipe d'un tournoi ou des séries éliminatoires. Voyez-y !

Maintenant, il n'y a qu'une seule et unique façon de s'enregistrer pour participer à ce stage : en allant sur le site www.hockeyestrie.qc.ca et en cliquant sur stages. Tous ceux qui avaient donné leur nom au bureau du hockey doivent suivre la même procédure. Aucune inscription ne sera acceptée sur place. Alors, faites vite svp.

À toutes les équipes sans exception

Sujet : hockey estival...durant la saison hivernale

Année après année nous devons servir le même avertissement. Il y a des entraîneurs, des joueurs et par conséquent leurs parents qui jouent avec le feu. Saviez-vous qu'il était interdit à tout membre de Hockey Québec (bénévoles et joueurs) de participer à une activité de hockey estival avant la fin des activités de son équipe hivernale ? Cela ne peut pas être plus clair. Plongez dans votre livre des règlements administratifs de Hockey Québec et lisez tout le règlement 1.4. Les sanctions prévues pour un membre pris en défaut vous dissuaderont de toucher au hockey estival durant la saison hivernale. Et sachez qu'il suffit d'une seule plainte pour que tout le processus d'enquête se mette en branle. Et pour votre information, Hockey Estrie et Hockey Québec sont intransigeants sur ce règlement. Parlez-en à vos parents. Faites-leur prendre connaissance du règlement 1.4.

À toutes les équipes simple lettre novice à junior

Sujet : tournois

Svp, pour nous faciliter la tâche et pour vous éviter des embêtements avec vos changements de parties causés par votre participation à des tournois, n'oubliez pas de nous envoyer vos calendriers de tournois lorsque vous les recevez. Et quand votre équipe est cédulée pour jouer sur deux fins de semaine en cas de victoire la première, vous avez aussi le devoir de nous informer si vous retournerez jouer le week-end suivant. Merci à l'avance de votre collaboration.

À toutes les équipes simple lettre sans exception

Sujet : cartables d'équipe

Quelques petits rappels pour avoir droit à votre cartable : 1) remettre tous les chèques de dépôt des chandails de vos joueurs (100\$ par jeune ; faire chèque en date du 30 avril 2009 au nom de AHMSO) au moment de venir chercher votre cartable ; 2) avoir fourni à Ginette Beaudry, agente de bureau, les documents que vous devez remplir à cet effet. Si vous avez assisté aux différentes réunions des gérants et gérantes, vous savez exactement de quoi il en retourne. Si vous l'ignorez, veuillez communiquer sans plus tarder avec Diane Beaudette. Ses coordonnées sont sur le site des Mineurs. Quant à votre cartable d'équipe, on vous fera signe de venir le chercher quand celui-ci sera complété.

À toutes les équipes sans exception

Sujet : Honneur au Mérite Métro Plouffe

Il serait dommage que certaines équipes oublient de nous envoyer leurs joueurs du mois. Voir le fichier joint pour savoir en quoi consiste Honneur au Mérite Métro Plouffe. À ceux qui nous ont fait parvenir leurs récipiendaires d'octobre, n'ayez crainte, ils seront sur notre site bientôt.

À tous les membres sans exception

Sujet : ouverture officielle

Tout simplement merci pour votre participation à notre soirée d'ouverture de la saison 2008-2009. Une foule estimée à tout près de 800 spectateurs se sont déplacé. Ce n'est pas exagéré quand on répète que les Mineurs forment une famille unie.